



INFORMATIONS IMPORTANTES

Répit et camp pour clientèles à besoins particuliers

À la réception de votre **formulaire d'inscription**, nous vous contacterons dans un délai raisonnable pour vous aviser des disponibilités. **Celui-ci ne garantit pas une place.** La direction se réserve le droit de modifier le ratio d'encadrement ou de refuser un campeur suite à la réception de son dossier complet (dossier campeur). Ce dernier doit nous être transmis, dans un délai maximal d'**UN MOIS**. Une rencontre d'évaluation peut être exigée avant l'acceptation d'un nouveau campeur. Le dossier campeur est accessible sur notre site Internet ou peut vous être transmis par courriel ou par la poste sur demande.

Les places sont limitées selon le ratio d'encadrement et le sexe du campeur.

Nous fonctionnons selon le principe « **premier arrivé, premier servi** ».

Un maximum de 4 inscriptions peut être fait par famille, tuteur, ressource ou intervenant.

Lorsqu'un séjour est complet, vous serez en mesure d'inscrire le participant sur une liste d'attente. Si une place se libère, vous en serez avisé. Vous aurez alors 24 heures pour confirmer votre intérêt, après quoi cette place sera offerte à un autre participant.

La gratuité s'applique qu'à un seul séjour hors été et à un seul séjour d'été.

Vous pouvez inscrire votre enfant/adulte sur une liste d'attente si vous souhaitez le faire participer à plus d'un séjour gratuit. Si un mois avant le début du camp/répit des places correspondant à son profil sont toujours disponibles nous vous contacterons. Vous aurez alors 24 heures pour confirmer votre intérêt, après quoi cette place sera offerte à un autre participant.

Clientèles

Le programme camp/répit pour clientèles à besoins particulier s'adresse aux enfants de 6 ans et plus et aux adultes vivant avec une déficience intellectuelle (DI), un trouble du spectre de l'autisme (TSA), un trouble de santé mentale ou une multidéficiência.

Exclusions

- Les personnes ayant un trouble grave de comportement.
- Les personnes ayant une déviance sexuelle.
- Les personnes nécessitant des injections en dehors des périodes où une infirmière est sur place.
- Les personnes nourries par gavage.
- Les personnes ayant un handicap physique seulement.
- Les fugueurs.

Les services fournis

- L'hébergement dans l'un de nos pavillons.
- L'encadrement selon le ratio établi lors de notre évaluation.
- Les repas et les collations selon un menu établi par un diététiste et respectant les particularités alimentaires notées au dossier campeur (selon notre politique alimentaire).
- L'administration de la médication selon les ordonnances du médecin.
- Le matériel d'activités.
- La surveillance de nuit ainsi que les changements de culottes d'incontinence si nécessaire.
- Le service de buanderie au besoin.

Les services non-inclus

- Le transport.
- La literie (prévoir des draps et des couvertures ou un sac de couchage et une taie d'oreiller).